

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX**

Séance extraordinaire du 19 février 2025

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, tenue le 19 février 2025 à 16 h, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Martin Voyer, Patricia Labonté, Hervey Tremblay

Est absent : Sylvain Lavoie

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : M^{me} Marie-Hélène Boily, directrice générale
M. Mario Bouchard, greffier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À 16 h, le quorum étant atteint, M. le maire André Fortin ouvre la séance.

2. 51.02.2025 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Évans Potvin d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par la greffière adjointe, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Octroi d'un contrat au laboratoire H2Lab inc. – Analyse eau potable et eaux usées de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
4. Autorisation d'aller en appel d'offres sur le Système électronique des appels d'offres dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale 2025-2026 – Volet redressement – Sécurisation – Réfection du 2^e rang Ouest et réfection de ponceaux
5. Affaires nouvelles
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

3. 52.02.2025 OCTROI D'UN CONTRAT AU LABORATOIRE H2LAB INC. – ANALYSE EAU POTABLE ET EAUX USÉES DE LA VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

M. Hervey Tremblay propose, appuyé de M^{me} Patricia Labonté ;

D'autoriser M. Mario Bouchard, greffier à signer pour et au nom de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix une entente à intervenir avec le Laboratoire H2Lab inc. pour l'analyse de l'eau potable et des eaux usées de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix et d'autoriser le paiement des frais forfaitaires, unitaires et additionnels prévus à l'entente. Cette entente est valide du 29 janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Adoptée à l'unanimité

4. 53.02.2025 AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR LE SYSTÈME ÉLECTRONIQUE DES APPELS D'OFFRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2025-2026 – VOLET

**REDRESSEMENT – SÉCURISATION – RÉFECTION DU 2^E RANG
OUEST ET RÉFECTION DE PONCEAUX**

M. Évans Potvin propose, appuyé de M. Luc Maltais :

D'autoriser M. Mario Bouchard, greffier à aller en appel d'offres sur le Système électronique des appels d'offres dans le cadre du Programme d'aide à la voir locale 2025-2026 – Volet Redressement – Sécurisation – Réfection du 2^e rang Ouest et réfection de ponceaux.

Adoptée à l'unanimité

5. AFFAIRES NOUVELLES

Aucun point ajouté.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 16 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Martin Voyer propose que la présente séance soit levée.

André Fortin, maire

Mario Bouchard, greffier